

**L'ÉVEIL**  
*Hebdo*

N° 488 / 12<sup>ème</sup> année. mardi 15 juillet 2003

# Célébration de la journée mondiale de la population

*Le 11 juillet dernier, notre pays, à l'instar de la communauté internationale, a célébré la journée mondiale de la population sous le slogan d'une "meilleure santé de la reproduction pour les jeunes".*

**D**ans un message adressé à la communauté internationale, Thouraya Ahmed Obaid, la directrice exécutive du Fonds des Nations-unies pour la population (FNUAP), a noté que l'époque que nous vivons compte "la plus nombreuse génération de jeunes que l'Histoire ait connue : la moitié des 6,3 milliards d'êtres humains sont âgés de moins de 25 ans, et plus d'un milliard sont âgés de 10 à 19 ans". D'où, selon elle, tout l'intérêt pour son agence de prendre en considération cet aspect-là et apporter un appui aux jeunes.

M. Obaid a par ailleurs révélé que plusieurs jeunes à travers le monde sont aujourd'hui privés d'une scolarisation et de soins adéquats, plus de 200 000 adolescentes sont mariées contre leur gré, et près de 40 000 donnent naissance. Le VIH sida qui

représente un autre défi de taille, frappe aujourd'hui la moitié de tous les nouveaux cas quotidiens d'infection, soit 6000".

La directrice exécutive a enfin invité les dirigeants du monde entier à "écouter les préoccupations et les espoirs des jeunes, et à mettre en place des lois, politiques et programmes propres à favoriser leur bien être et partici-

pation ainsi qu'à protéger leurs droits fondamentaux"

Rappelons qu'en Mauritanie, cette commémoration a été marquée par de nombreuses activités, qui se sont déroulées notamment au Centre de promotion féminine de Nouakchott sous la présidence du secrétaire général du ministère des affaires économiques et du développement, et la

chargée des programmes du FNUAP dans notre pays. Notons qu'en Mauritanie, les prestations de santé de la reproduction pour les jeunes se limitent au suivi de la grossesse et à l'accouchement des adolescentes mariées, selon le Bureau du FNUAP dans notre pays. A signaler l'acquis de taille que représente le Code du Statut Personnel (CSP) pour les jeunes filles, lequel arrête l'âge minimum du mariage à 18 ans, le libre consentement de l'épouse, la possibilité pour l'épouse d'exiger la monogamie, la poursuite de ses études, et l'exercice d'une activité professionnelle.

## **Jeunes en Mauritanie : des chiffres qui parlent...**

**les adolescents (10-19ans) représentent près du quart de la population. 2/3 des adolescentes ne savent pas que le VIH/Sida peut-être évité. 86% des jeunes hommes de 20-24 ans ont entamé leur vie sexuelle. 2/3 de cette population n'utilisent pas le préservatif. La moitié des jeunes hommes de 15-19 ans ont commencé leur vie sexuelle. 1/3 de ces jeunes ne recourent pas au préservatif. Seul 4% des adolescents ont déjà fait un test de dépistage. 28% des filles âgées de 15-19 ans sont mariées. L'âge moyen du premier mariage est de 17,1 an pour les filles.**

\_\_\_\_\_ *Moussa Diop*